



Protection civile

District Nyon

Prangins, le 19 septembre 2024

Extrait des décisions

Centre d'Engagement de Prangins, route de l'Etraz 120 à Prangins

Séance du 18 septembre 2024 à 20h00

Dans sa séance ordinaire du 18 septembre 2024, l'assemblée des délégués, représentée par 44 communes sur 47, exprimant 140 voix sur 170, a pris les décisions suivantes :

Préavis N° 14 - 2021-2026 relatif au Règlement du personnel

Après avoir entendu le rapport de la Commission ad hoc « Règlement du personnel », l'assemblée a accepté le préavis N° 14 à l'unanimité

Cette décision doit encore être soumise à l'approbation cantonale. Le référendum ne sera possible qu'après celle-ci et un nouvel affichage aura lieu à ce moment-là, conformément aux articles 166 et ss de la LEDP.

Préavis N° 15 - 2021-2026 relatif au Budget 2025

Après avoir entendu le rapport de la Commission de Gestion et des Finances, l'assemblée a accepté le préavis N° 15 à la majorité - 8 abstentions.

Le budget pris dans son ensemble n'est pas soumis à référendum (art. 160 LEDP)

Art. 168 Annonce de la demande – délai référendaire

¹ La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité de la commune siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels, ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4.

Bureau du Conseil intercommunal

Le Président

François Martignier



La Secrétaire

Alexandra Wainwright



Rte de l'Etraz 120
1197 Prangins
T + 41 22 365 18 30
F + 41 22 365 18 31
orpc.nyon@vd.ch